

Cognac, Ville d'art & d'histoire

Laissez-vous **conter**

**LE JARDIN
PUBLIC**



UN PATRIMOINE VIVANT

Le Jardin public constitue un élément incontournable de Cognac, véritable écrin de verdure de 7 hectares situé en centre-ville. Site classé depuis 1943, il s'agit de l'un des rares jardins paysagers classés ouverts au public en France.

Ce site a été créé en 1892 suite à l'installation de la mairie dans l'hôtel particulier Otard de la Grange. Témoin du 19^e siècle et du développement sans précédent de la ville à cette époque, il a traversé les décennies en conservant sa vocation d'origine. Le Jardin public est un lieu de vie où se rencontrent toutes les générations le temps d'une promenade, d'une pause, d'un jeu ou encore d'un concert.



UN JARDIN POUR LA VILLE

Dans l'histoire de Cognac, le 19^e siècle constitue une étape décisive. En quelques décennies et sous l'impulsion du commerce des eaux-de-vie, la cité sort de ses murs et change brutalement de dimension. Sa taille est multipliée par 6, des communes limitrophes sont annexées et des quartiers entiers sont créés.

Installée à l'étroit dans le couvent des Récollets, la municipalité cherche un bâtiment plus adapté au nouveau statut de la ville. En 1889, elle achète l'hôtel particulier construit par la famille de négociants Otard de La Grange quelques décennies plus tôt et le réaménage afin d'y installer l'Hôtel de ville.

L'architecte Alfred Leroux agrémente alors la façade principale d'un campanile et d'un escalier monumental. Le mur clôturant le parc est remplacé par une grille et plusieurs arbres sont abattus pour laisser paraître l'Hôtel de ville depuis le boulevard. Il s'agit d'affirmer la nouvelle fonction du bâtiment dans le paysage urbain.

Après l'inauguration de la mairie en juillet 1892, la municipalité poursuit son action. Des aménagements sont nécessaires pour faire de l'ancien parc privé un jardin public. Elle fait alors appel à un architecte-paysagiste de renommée internationale, Édouard André, qui conduit les travaux entre 1892 et 1894.

En 1922, la Ville fait l'acquisition de l'hôtel particulier voisin (propriété de la famille Dupuy d'Angeac) qu'elle destine à l'accueil du musée. Elle établit les plans d'un vaste parc résultant de la réunion des jardins des deux édifices : l'actuel Jardin public.

Hôtel de Ville
(ancien hôtel Otard de la Grange)

Kiosque et pergola

Exèdre

Roseraie

Grotte

Pont en rocaille

Grotte

Théâtre



Ancienne limite des deux propriétés

Fabrique - tour néo-gothique

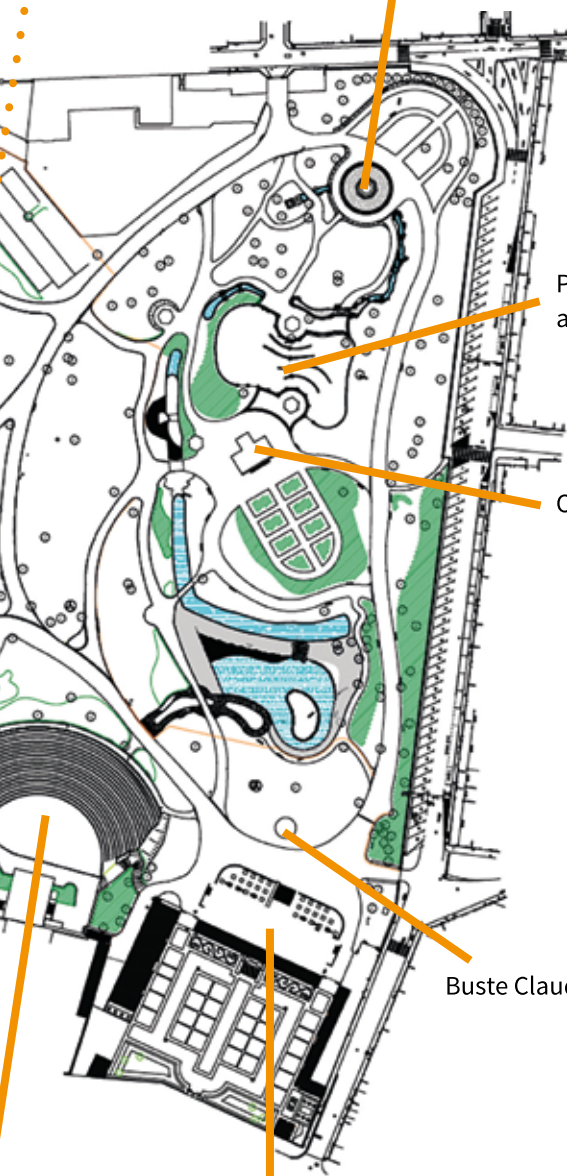
Parc animalier

Orangerie

Buste Claude Boucher

de la Nature

Musée d'art et d'histoire
(ancien hôtel Dupuy d'Angeac)



UN JARDIN PAYSAGER

Édouard André imagine un jardin paysager qui se caractérise par ses formes irrégulières, ses parties végétalisées denses, cherchant à imiter la nature tout en aménageant quelques parties plus architecturées d'inspiration française.

Du fait de la situation du jardin, enclavé en milieu urbain, Édouard André cherche à agrandir l'espace en exploitant l'art du vallonnement. Ainsi, en pénétrant dans le site par le grand portail du boulevard, le public découvre une perspective dégagée sur l'Hôtel de ville, installé sur le point le plus haut du terrain. Le plan du jardin invite à la déambulation et à la découverte d'une succession de « paysages ». Les vallonnements de la partie inférieure contrastent avec la zone plane qui s'étend à l'arrière de la mairie ou le secteur du ruisseau à la végétation abondante.

Le Jardin public a été conçu comme un lieu d'agrément doté d'un bassin, d'un kiosque à musique, d'une pergola... Il se distingue également par la présence de grottes et de ruisseaux artificiels ainsi que d'éléments en rocaille de ciment imitant le bois. Ce type de décor, particulièrement utilisé à la fin du 19^e siècle, renforce l'image pittoresque du site. Il traduit la recherche d'un aspect « sauvage » de la nature qui caractérise les jardins paysagers.

Le jardin prend sa forme définitive en 1922 lorsque la Ville achète la propriété voisine et réunit les deux jardins en préservant l'esprit d'Édouard André. L'orangerie et la fabrique en forme de tour néo-gothique sont conservées tandis qu'un théâtre de plein-air est aménagé par l'architecte Raymond Clavery. Suite à la tempête de 1999 qui a abattu près de 40 % des arbres du site, le jardin est réhabilité par l'architecte paysagiste Jean-François Galinet.



ÉDOUARD ANDRÉ, LE SURDOUÉ (1840-1911)

Issu d'une famille de pépiniéristes, Édouard André est nommé jardinier principal de la Ville de Paris à 20 ans. Il intègre l'équipe d'Adolphe Alphand, l'ingénieur en chef du baron Haussmann, et se voit confier la direction des travaux de plantation du parc des Buttes-Chaumont. Le succès de cette réalisation et celui du Sefton Park à Liverpool lui ouvrent une véritable carrière internationale.



Édouard André a créé près de 130 jardins en France et une soixantaine à travers le monde. Il est à l'origine d'un nouveau style de jardins, le style mixte ou composite (mélange du style français et du style paysager) adopté en France comme à l'étranger. Ses ouvrages ont été largement répandus et ont contribué à former plusieurs générations de paysagistes. Ses voyages en Amérique du Sud ont permis la découverte de nombreuses espèces végétales.

ET MAINTENANT ?

Patrimoine par excellence, le Jardin public est un lieu vivant qui évolue en permanence au rythme de la végétation. Aujourd'hui, l'enjeu de sa préservation réside dans le respect de son identité tout en adaptant sa gestion à notre époque et à ses usages.

Six personnes du service Espaces verts s'activent tout au long de l'année pour le préserver et l'entretenir. Une attention particulière est portée au patrimoine arboré avec un suivi précis de chaque arbre. Des massifs de plantes vivaces ont trouvé leur place tandis qu'un fleurissement créatif est maintenu.

L'usage des pesticides est proscrit depuis plusieurs années, ce qui a notamment permis l'épanouissement des abeilles installées dans des ruches sur le toit du musée. La pratique d'une gestion différenciée s'est imposée tout comme une meilleure maîtrise de l'arrosage.

COGNAC

VILLE D'ART & D'HISTOIRE

Agitateur de patrimoines !

Le ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des animateurs de l'Architecture et du Patrimoine et des guides-conférenciers et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 190 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.



Renseignements et réservations

Service Ville d'art & d'histoire

Ville de Cognac

Couvent des Récollets

(53 rue d'Angoulême)

Tél. 05 16 45 00 17 / www.ville-cognac.fr

